

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL  
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE  
ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES

Ouagadougou, le 19 AOÛT 2024

N°2024 0 07 5 MESRI/SG/DGCOB/DBE

## PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE TRANSFERT DE BOURSE

- une demande manuscrite timbrée à 200, adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- une photocopie de l'attestation d'inscription pédagogique de l'université d'accueil ;
- une photocopie légalisée des deux (02) relevés de notes des derniers semestres fréquentés ;
- une photocopie de l'ancienne attestation de bourse ;
- une fiche technique à retirer à la DGCOB ;
- une fiche d'engagement à télécharger sur le site web de la DGCOB : [www.dgcob.gov.bf](http://www.dgcob.gov.bf) (dans la rubrique « Documents en ligne »), à faire légaliser, pour ceux inscrits dans les Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES) et qui ne sont pas affectés par l'Etat Burkinabè ;
- une photocopie du reçu de paiement des frais de formation pour ceux inscrits dans les Institutions Privées d'Enseignement Supérieur (IPES) et qui ne sont pas affectés par l'Etat Burkinabè.



**Pr Windkouni Haoua Eugénie MAIGA**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques